

Bretagne, Finistère  
Carantec  
Pointe de Penn al Lann

## Bunker - abri de type non identifié (plan octogonal), Pointe de Penn al Lann (Carantec)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29000893

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : blockhaus, abri

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : AM, 56

### Historique

Ce bunker a été construit sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt dans le cadre du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*). Ses murs ont été peints vraisemblablement par un soldat d'origine russe (*Ostruppen*) en garnison à Carantec.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

### Description

Ce bunker en béton armé est enterré dans le sol. Son plan n'a pas pu être identifié, mais il s'agit d'un abri. L'épaisseur de ses murs - vraisemblablement 0,8 m - place ce bunker comme construction de campagne renforcée en béton (VF, *verstärkt feldmässigen Ausbaues in Beton*) ce qui désigne un bunker semi-permanent.

Il est desservi par un escalier dont les parois latérales (1,3 m de largeur) sont en béton, puis par une porte disposé à 90 degrés (0,90 m de largeur). Le bunker abrite une unique pièce de plan octogonal : six côtés mesurant 1,4 m (dont celui percé par la porte) et deux côtés (longueur) mesurant 2,1 m. Le plafond intérieur, mesuré à 1,9 m, est constitué de poutres en béton précontraint armés de fils d'acier (poutres Hoyer). L'hubriserie de la porte blindée ne semble jamais avoir été posée. Plusieurs conduits sont visibles dans les murs : un conduit 15 cm de diamètre (au fond, face à l'entrée, pour un poêle ?), un autre, à droite en entrant, de 13 cm de diamètre (pour la ventilation ?) et enfin, à droite de la porte en entrant, deux autres conduits beaucoup plus petits (pour des câbles électriques et téléphonique ?).

Les murs du bunker sont peints en blanc. Ils sont ornés d'une carte de l'Europe centrale (traits noirs), mais plusieurs zones sont en mauvais état et illisibles. On peut lire en lettres peintes de couleur noire : "Deutsches Reich" (Empire allemand), "Gouvernement" (Gouvernement général de Pologne ?), "Rumänien" (Roumanie) et des noms de ville comme "Bialystok" en Pologne, "Brest-Litowsk" en Biélorussie, "Luzk" et "Rovno" en Ukraine, etc.

A gauche de la carte, à peu près à l'emplacement de la Grande-Bretagne, se trouve gravée dans l'enduit une cible concentrique.

Le bunker est desservi par une tranchée [partiellement remblayée]. A proximité se trouve un **bunker - abri, variante d'un type VF 1b (tôle métro)**. L'accès au bunker est envahi par la végétation (fougères et ronces). Aucune chauffe-souris n'a été observée dans le bunker (juillet 2024).

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique ; produite à distance

### Typologies et état de conservation

État de conservation : envahi par la végétation, état moyen, menacé

### Décor

Techniques : peinture

Représentations :

Précision sur les représentations :

Mur enduit et peint en blanc à la chaux.

Carte de l'Europe centrale.

### Statut, intérêt et protection

La pointe dans son entièreté soit 68 ha est inscrite le 24 mai 1965.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, abri

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété du département (parcelle appartenant au département du Finistère.)

### Une carte de l'Europe centrale peinte dans ce bunker

Ce bunker élevé par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale appartient à l'**ensemble fortifié "Mo 81" de la Pointe de Penn al Lann à Carantec**. Enterré dans le sol, il servait vraisemblablement à abriter des soldats, mais son type et sa fonction précise ne sont pas connus (s'agit-il d'un plan-type de la *Luftwaffe* ?).

L'intérêt de ce bunker réside dans son plan intérieur octogonal particulier et son bon état de conservation : ses murs sont ornés d'une carte de l'Europe centrale sans doute peinte par un soldat d'origine russe (*Ostruppen*) en garnison à Carantec. Le bunker n'est pas cadastré, ni protégé par les documents d'urbanisme. En raison de l'absence de référentiel planimétrique, il est géoréférencé approximativement à partir des vues aériennes.

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2024 dans le cadre de l'**Inventaire des héritages militaires**.

### Illustrations



Vue de l'entrée du bunker depuis l'intérieur (état en 2002)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20022901885NUCA



Vue de l'entrée (état en 2002)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20022901912NUCA



Vue intérieure (état en 2002). Le bunker est partiellement inondé  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20022901913NUCA



Vue intérieure (état en 2002). Le mur est orné d'une carte de l'ouest de la Biélorussie et de l'Ukraine  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902414NUCA



Vue intérieure (état en 2002).  
Le mur est orné d'une carte de l'ouest de la Biélorussie et de l'Ukraine. On peut lire :  
Deutsches Reich (Empire allemand)  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902416NUCA



Vue intérieure (état en 2002). Le mur est orné d'une carte de l'ouest de la Biélorussie et de l'Ukraine. On peut lire : Rumänien (Roumanie) et des noms de ville : Luzk, Rovno  
Phot. Guillaume Lécueillier  
IVR53\_20032902417NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble fortifié (Stützpunkt Mo 81), Pointe de Penn al Lann (Carantec) (IA29000698) Bretagne, Finistère, Carantec, Pointe de Penn al Lann

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Vue de l'entrée du bunker depuis l'intérieur (état en 2002)

IVR53\_20022901885NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée (état en 2002)

IVR53\_20022901912NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2002). Le bunker est partiellement inondé

IVR53\_20022901913NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2002). Le mur est orné d'une carte de l'ouest de la Biélorussie et de l'Ukraine

IVR53\_20032902414NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2002). Le mur est orné d'une carte de l'ouest de la Biélorussie et de l'Ukraine. On peut lire :  
Deutsches Reich (Empire allemand)

IVR53\_20032902416NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure (état en 2002). Le mur est orné d'une carte de l'ouest de la Biélorussie et de l'Ukraine. On peut lire : Rumänien (Roumanie) et des noms de ville : Luzk, Rovno

IVR53\_20032902417NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation